

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12/02/2021

La séance débute à 20h10.

Françoise BOUKHELF donne pouvoir à Sylvain CHAVY, Guillaume DELARUE donne pouvoir à Jean-Luc CHAVY, Marie-Claire LANDREVEAUX et Jean-Claude MARLOT sont absents.

M. Jean-Luc CHAVY est élu secrétaire de séance.

**1)-** Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une nouvelle convention doit être conclue entre la commune et la société TDF concernant l'antenne située au Bois des Riaux

La présente convention est conclue pour indemniser l'occupation du domaine public par l'antenne pour un montant de 3 900 € par an et pour une durée de 12 ans.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**2)-** Le Maire rappelle au Conseil municipal le changement de trésorerie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la commune est désormais rattachée au Service de Gestion Comptable (SGC) d'AUTUN.

Un service de paiement en ligne doit être mis à la disposition des usagers par les collectivités (au plus tard le 01/01/2022). Ce nouveau service permettra de faciliter le paiement des loyers, des fermages, des locations de salle des fêtes... Il sera accessible 24h/24 et 7 jours/7 dans des conditions de sécurité optimale.

La mise en place de ce système de paiement dématérialisé devient obligatoire mais son utilisation doit rester facultative pour les usagers et ne pas conduire à supprimer les autres moyens de paiement, notamment en espèces.

Il sera également proposé aux locataires des logements communaux la mise en place du prélèvement automatique comme mode de paiement, en plus des modes de règlement classiques (espèces/chèques) pour l'encaissement des loyers et des charges attenantes. Un courrier explicatif leur sera adressé.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**3)-** Comme chaque début d'année, le Maire explique qu'il convient de prendre une délibération concernant le paiement des dépenses d'investissement qui interviendront avant le vote du budget primitif 2021.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**4)-** Concernant l'achat de la « maison Peteuil » à Quincy, la signature de l'acte s'est tenue le 29 janvier dernier. L'installation de la micro-station se fera dans l'année. Elle sera mise en location dans peu de temps.

Les autres travaux de rafraîchissement seront faits au fur à et mesure.

**5)-** Les travaux d'adressage avancent, une réunion entre le conseil municipal et le prestataire doit se tenir prochainement afin de finaliser la mise en place des noms de rues et de la numérotation.

**6)-** Pour les investissements 2021, il est proposé l'achat d'une saleuse et d'un broyeur à branches. Des devis ont été demandés. Il faudra également changer les portes (et éventuellement les fenêtres) de la maison de Sauterne et vérifier si elle dispose d'une isolation au plafond.

La prochaine réunion est prévue le 23 février 2021 à 20h.

La séance se termine à 22h30.